



NATIONAL  
DEMOCRATIC  
INSTITUTE

RAPPORT FINAL  
SUR L'ÉLECTION  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE TUNISIENNE

23 OCTOBRE, 2011



INSTITUT NATIONAL DÉMOCRATIQUE



RAPPORT FINAL  
SUR L'ÉLECTION  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE TUNISIENNE



La mission d'observation de l'Institut National Démocratique (NDI) dans le cadre de l'élection 2011 de l'Assemblée nationale constituante tunisienne a été rendue possible grâce à une subvention de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'USAID.

## SOMMAIRE

---

À PROPOS DU NDI	4
REMERCIEMENTS	5
RAPPORT EXÉCUTIF	6
INTRODUCTION	9
CONTEXTE POLITIQUE	11
CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS	15
RETOMBÉES SUR LE PLAN ÉLECTORAL	21
RECOMMANDATIONS	24
ANNEXES	27

## À PROPOS DU NDI

---

L'Institut National Démocratique (le NDI) est un organisme non gouvernemental et non partisan, à but non lucratif, qui répond aux aspirations des personnes dans le monde entier souhaitant vivre dans des sociétés démocratiques au sein desquelles les droits humains fondamentaux sont reconnus et promus.

Depuis sa création en 1983, le NDI et ses partenaires locaux ont travaillé ensemble pour établir et aider à développer des pratiques et institutions démocratiques en renforçant les partis politiques, les organisations civiques et les parlements, en contribuant à l'organisation d'élections libres, en favorisant la participation des citoyens et en promouvant la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques.

Soutenu par un personnel et des praticiens politiques bénévoles originaires de plus de 100 nations à travers le monde, le NDI rassemble des individus et des groupes en vue de leur permettre de partager des idées, connaissances, expériences et savoir-faire. Les meilleures pratiques de développement démocratique international y sont présentées et discutées avec les partenaires nationaux, qui peuvent alors adapter ces pratiques aux besoins de leurs propres pays. L'approche multinationale du NDI démontre que, même s'il n'existe pas de modèle unique de démocratie, toutes les démocraties partagent néanmoins certains principes essentiels.

Les travaux de l'Institut soutiennent les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'Institut soutient également le développement de canaux de communication institutionnalisés entre les citoyens, les institutions politiques et les fonctionnaires élus et renforce leur capacité à améliorer la qualité de vie pour tous les citoyens. Pour plus d'informations sur le NDI, veuillez consulter le site : [www.ndi.org](http://www.ndi.org).

## REMERCIEMENTS

---

Le NDI tient à exprimer sa gratitude envers chacun des 47 membres de sa délégation internationale d'observateurs des élections qui y ont consacré leur temps ainsi que leur expérience, et qui ont tous contribué à la réussite de cette mission. Le NDI souhaite également exprimer sa reconnaissance, pour l'accueil et la coopération dont il a bénéficié, aux électeurs, responsables de scrutin, candidats, dirigeants de partis politiques, observateurs électoraux nationaux, militants civiques et responsables gouvernementaux par intérim tunisiens. Le NDI a été accrédité afin de mener une mission internationale d'observation électorale en Tunisie par *l'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections* (ISIE).

La mission internationale d'observation électorale en Tunisie du NDI a été financée par une subvention de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les programmes du NDI en Tunisie sont en outre soutenus par l'Initiative de partenariat au Moyen-Orient (MEPI) et l'ambassade des États-Unis à Tunis.

Suite aux événements dramatiques de janvier 2011 ayant conduit au renversement du dirigeant autoritaire de longue date Zine El-Abidine Ben Ali, l'élection de l'Assemblée nationale constituante (ANC) tunisienne du 23 octobre représentait une étape essentielle pour la transition démocratique du pays. Pour de nombreux Tunisiens, ce scrutin constituait la première occasion d'exprimer leurs libres choix dans l'isolement et d'être confortés quant à la prise en compte de chacun de leurs votes. L'élection a par ailleurs marqué la fin d'une période d'incertitude dominée par une série de gouvernements manquant de légitimité et de sens des responsabilités publiques.

Tandis qu'ils se rendaient aux bureaux de vote avec enthousiasme, beaucoup de Tunisiens considéraient que si l'élection se déroulait sans accroc, si les candidats acceptaient les résultats du scrutin et si la composition de l'assemblée constituante était perçue comme représentative de la volonté du peuple, alors la Tunisie s'engagerait sur une voie la menant vers un avenir plus démocratique l'éloignant de son passé autoritaire. Cela s'est avéré être un calcul judicieux, tant la conduite et l'aboutissement de cette élection ont inspiré une confiance accrue vis-à-vis du processus de transition et de l'avenir du pays.

Afin de démontrer le soutien international apporté au processus de transition de la Tunisie et à cette élection transparente de portée historique, l'Institut National Démocratique (NDI) a organisé une mission d'observation des élections comprenant le déploiement de 45 observateurs à court terme (y compris le personnel du NDI dépêché le jour des élections) et de deux observateurs à long terme qui ont témoigné du processus avant, pendant et après le jour des élections.



*Les observateurs s'entretiennent avec les électeurs à Gafsa.*

La délégation du NDI a constaté une atmosphère positive, parfois festive dans les bureaux de vote, notamment des responsables de bureaux de vote bien formés, des procédures adéquates et des files d'attente bien organisées sur la plupart des sites. Bien qu'un certain nombre de problèmes administratifs soient survenus, la plupart liés au souhait d'électeurs non-inscrits de se rendre aux urnes, la délégation a décrit l'élection de l'assemblée constituante tunisienne de 2011 comme



une réalisation exceptionnelle, compte tenu de l'émancipation si récente du pays de plusieurs décennies d'un pouvoir autoritaire.

En se basant sur les observations de sa délégation, le NDI formule les recommandations suivantes dans un esprit de coopération internationale et dans le respect du processus de transition en cours en Tunisie :

*Développer l'éducation civique.* Lors des futurs scrutins, des efforts plus intenses visant à éduquer les électeurs au sujet de tous les aspects du processus électoral seraient susceptibles d'aboutir à davantage d'inscriptions sur les listes et une meilleure information de l'électorat. Si la commission électorale endosse l'essentiel de la responsabilité vis-à-vis de l'éducation de l'électorat, les groupes civiques comme les partis politiques ont chacun un rôle à jouer pour développer la prise de conscience quant au processus électoral.

*Élargir et actualiser le registre électoral actuel.* L'élargissement et l'actualisation du registre électoral en se basant sur les données recueillies durant cette élection, y compris les informations provenant des électeurs non-inscrits ayant voté dans les centres spéciaux le 23 octobre, seraient plus efficaces que l'établissement d'un registre entièrement nouveau et diminueraient la dépendance du gouvernement vis-à-vis de la base de données nationale des pièces d'identité utilisée durant le règne de Ben Ali. Les autorités électorales peuvent en outre envisager des moyens permettant aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes pré-électorales.

*Créer une commission électorale permanente et indépendante.* L'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) nouvellement créée a surmonté de nombreux obstacles pour mettre en place un environnement électoral transparent et encourager une large participation publique à un processus libre et juste. La création d'un organisme permanent multiplierait et consoliderait ces acquis dans l'avenir, et engendrerait une confiance accrue des citoyens vis-à-vis des futurs scrutins.

*Réexaminer le cadre réglementaire des campagnes.* Le réexamen des réglementations encadrant les campagnes, pour procurer aux candidats et à leurs partis davantage d'occasions d'entrer en contact avec les électeurs, devrait être envisagé. Des réglementations plus claires sur les dépenses de campagne contribueraient à garantir une compétition plus juste et transparente pour les futurs scrutins.



*Des électeurs recherchent leur nom dans le registre électoral d'un bureau de vote de Tunis.*



*Accroître l'engagement civique par le biais de dispositifs nationaux d'observation électorale et de surveillance du processus électoral.* Afin de tirer profit de cette première expérience indépendante de surveillance et de compte-rendu vécue dans le cadre de l'élection du 23 octobre, les groupes civiques devraient continuer à mettre à contribution et à recruter des citoyens bénévoles afin de mener des efforts similaires à l'avenir, en intégrant les leçons apprises grâce à l'élection de l'ANC. Ils devraient en outre envisager des moyens de surveiller d'autres aspects du processus de transition, y compris la rédaction de la nouvelle constitution.

*Surveiller et promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux élections à venir.* Le NDI recommande que les autorités électorales réalisent un suivi de la participation et de l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus électoraux, afin de mettre à la disposition du public des données agrégées constituant un outil que les partis politiques et les organisations de la société civile pourront utiliser afin d'augmenter la participation de ces groupes traditionnellement marginalisés.

*Réexaminer le système de scrutin.* Analyser les résultats de l'élection du 23 octobre et déterminer si le système de représentation actuel, en liste bloquée et à la proportionnelle, est la meilleure solution pour promouvoir l'inclusivité dans les futurs scrutins, y compris la méthode « assortie » d'alternance des candidatures masculines et féminines sur les listes dans le but d'augmenter la participation des femmes.

Alors que les pays voisins mettent en œuvre leurs propres processus de réforme électorale, la Tunisie va probablement continuer à servir de référence dans le domaine des transitions démocratiques. Le travail de l'ANC consistant à rédiger une nouvelle constitution et à préparer de nouvelles élections au cours de l'année à venir, ainsi que les efforts du nouveau gouvernement de transition visant à juguler la crise économique que traverse le pays, feront l'objet de toute l'attention des Tunisiens et de la communauté internationale. Dans l'environnement politique plus diversifié qui a émergé de cette élection, une démocratie durable en Tunisie nécessitera une gouvernance efficace et transparente, ainsi que le respect et la tolérance vis-à-vis de différents points de vue et approches pour résoudre les problèmes auxquels est confronté le pays.

## INTRODUCTION

---

Le 23 octobre 2011, les Tunisiens se sont rendus aux urnes pour une élection ayant de sérieuses conséquences sur l'avenir de leur pays et de l'ensemble de la région. Neuf mois après avoir renversé un dirigeant autoritaire, dans un pays doté d'une expérience limitée de la démocratie, les citoyens ont fait la queue des heures durant devant les bureaux de vote pour élire les membres d'une assemblée constituante qui devait se voir confier la tâche de former un nouveau gouvernement intérim et de rédiger une nouvelle constitution.

La création de l'ISIE et l'adoption d'un cadre législatif encourageant l'inclusivité, l'impartialité et la supervision citoyenne du processus électoral ont fourni aux Tunisiens de l'ensemble du spectre politique des occasions de participer aux premières élections démocratiques du pays, en tant qu'électeurs, candidats, citoyens, observateurs électoraux et responsables de scrutin.

Le NDI a mené une mission internationale d'observation pour superviser l'environnement pré-électoral et le déroulement de la journée du scrutin. Entre le 19 et le 25 octobre, le NDI a dépêché 47 observateurs accrédités, représentant 15 pays et territoires. La délégation était co-dirigée par : Alejandro Toledo, ancien président du Pérou ; Jorge Fernando Quiroga, ancien président de la Bolivie ; Jane Harman, présidente du Centre international Woodrow Wilson et ancienne représentante pour la Californie au Congrès des États-Unis ; Marwan Muasher, vice-président du Carnegie Endowment for International Peace et ancien ministre des Affaires étrangères de la Jordanie ; Ana Gomes, membre du parlement européen originaire du Portugal ; et Leslie Campbell, associé principal et directeur régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du NDI. Les membres de la délégation ont visité plus de 128 bureaux de vote dans 13 districts électoraux le jour du scrutin. Les districts étaient localisés dans 12 des 24 gouvernorats que compte le pays. Les bureaux de vote visités incluaient 25 centres spéciaux organisés afin de permettre aux électeurs non-inscrits de déposer leur bulletin de vote le jour du scrutin. L'Institut a par ailleurs déployé fin septembre deux observateurs à long terme pour observer la période de la campagne et celle faisant immédiatement suite à l'élection. Cette mission d'observation complétait les programmes en cours de l'Institut visant à soutenir la mise en place d'institutions démocratiques en Tunisie.



Carte indiquant les lieux de déploiement des délégués du NDI.



*Les listes des candidats affichées à l'extérieur du bureau de l'ISIE dans le gouvernorat de Tozeur.*

La délégation du NDI a défini l'élection 2011 de l'assemblée constituante tunisienne comme une réalisation exceptionnelle dans un pays venant de s'émanciper de plusieurs décennies d'un pouvoir autoritaire. En dépit des défis organisationnels et logistiques pour mettre en place des élections dans une période limitée, l'ISIE est parvenue à organiser un scrutin qui se situait largement à la hauteur des attentes des citoyens quant à un processus ouvert et transparent.

Ce rapport résume les conclusions de la mission et formule des recommandations pour renforcer les pratiques démocratiques au cours de la période de transition, et améliorer la conduite des futures élections.

## CONTEXTE POLITIQUE

---

L'ancien dirigeant tunisien Zine El Abidine Ben Ali accéda à la présidence en 1987, suite à la démission forcée du premier dirigeant post-indépendance du pays et « président à vie » auto-proclamé Habib Bourguiba. Ben Ali consolida son emprise sur le pouvoir en faisant promulguer un amendement constitutionnel qui abolissait les limites du mandat présidentiel et en renforçant les pouvoirs de l'appareil sécuritaire omniprésent de la Tunisie. Une poignée de partis d'opposition et de militants indépendants des droits civiques « authentiques » dénoncèrent ces mesures dans un contexte d'escalade de la répression, du harcèlement et, dans certains cas, des emprisonnements. Alors que le régime se durcissait, il semblait de plus en plus probable que Ben Ali parviendrait à être « président à vie ». La corruption atteignait un niveau endémique, alors que l'entourage proche et les membres de la famille de Ben Ali associés à sa femme, Leila Trabelsi, jouissaient d'un accès illimité à pratiquement tous les secteurs productifs de l'économie nationale.

Les élections organisées par le Ministère de l'Intérieur (MDI) se concluaient inmanquablement par des raz-de-marée en faveur de Ben Ali et du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). En dépit des statistiques de participation publiées par le gouvernement, la participation réelle était bien plus faible. Des restrictions légales arbitraires empêchaient les candidats d'opposition crédibles de se présenter, tandis que les dirigeants de l'« opposition loyale » affichaient un soutien constant à Ben Ali. Le RCD remportait régulièrement tous les sièges élus directement à l'Assemblée nationale tunisienne. Ben Ali remporta officiellement un cinquième mandat avec près de 90 % des suffrages lors de l'élection présidentielle d'octobre 2009, un scrutin largement décrié comme frauduleux par les militants de l'opposition tunisienne. Les candidats d'opposition se voyaient barrer l'accès à la course présidentielle alors que le régime réprimait brutalement les dissensions internes et l'organisation politique indépendante.

Il était communément admis que de nombreux citoyens toléraient ce système politique en vase clos en échange d'avantages économiques et de la stabilité. Cependant, lorsque le pouvoir eut plus de mal à apporter des résultats économiques en raison de la crise financière mondiale, des protestations survinrent début 2008 dans l'agglomération industrielle de Gafsa contre la corruption et le népotisme du régime de Ben Ali. Malgré la répression contre ces dernières, des tensions commencèrent à bouillonner dans de nombreuses parties du pays, en particulier dans les zones urbaines de l'intérieur du territoire longtemps négligées par le gouvernement, et au sein de la jeunesse de plus en plus touchée par le chômage.

Nés de l'immolation d'un jeune marchand de fruits, Mohammed Bouazizi, dans la ville de Sidi Bouzid à la fin du mois de décembre 2010, des mouvements de contestation contre la corruption et le favoritisme du

régime de Ben Ali prirent de l'ampleur au cours du mois de janvier 2011. Mal coordonné et sans leader, un mouvement d'initiative citoyenne sut néanmoins rapidement tirer profit des médias sociaux pour diffuser son message et galvaniser l'opinion publique contre le régime, pour finalement contraindre Ben Ali à quitter le pouvoir et son gouvernement à démissionner le 14 janvier.

Durant les mois suivants, des citoyens de toute la région s'inspirèrent de la Tunisie pour lancer leurs mouvements de protestation contre leurs propres dictateurs vieillissants et leurs gouvernements autocratiques. En Tunisie, une transition politique s'élança non sans quelques soubresauts. De tenaces manifestations de rue aboutirent à la démission des deux premiers gouvernements de transition, qui comportaient des survivances du régime de Ben Ali ainsi que des responsables de haut rang du parti RCD récemment dissous. Un troisième gouvernement de transition, sous la houlette du Premier ministre Béji Caïd Essebsi, est finalement parvenu à mettre la Tunisie sur les rails de l'élection d'une Assemblée nationale constituante dotée d'un mandat lui permettant de réviser la constitution nationale.

Les organismes de gouvernance transitionnelle dotés d'une large représentation et de pouvoirs de supervision ont endossé les responsabilités de la prise de décisions-clés concernant le processus électoral. La *Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique* (« Haute instance »), dirigée par l'un des experts les plus respectés du pays sur les questions juridiques, Yadh Ben Achour, a rédigé au mois d'avril une nouvelle loi électorale se basant sur un système de représentation proportionnelle à listes bloquées conçu pour encourager la pluralité et promouvoir l'inclusivité. Deux énoncés compris dans la loi sont particulièrement dignes d'intérêt : l'exigence d'une parité à 50/50 sur les listes de candidats et une liste noire interdisant à certains membres de l'ancien parti au pouvoir de participer.

Une loi a également été promulguée pour la création de l'ISIE, une étape fondamentale pour un pays dont les élections passées étaient organisées et supervisées exclusivement par le Ministère de l'Intérieur. Il semblait

#### CALENDRIER ÉLECTORAL

- 14 janvier 2011 : Le régime Ben Ali tombe
- 18 février : Création de la Haute instance
- 29 mars : La Haute instance s'élargit à 159 membres, englobant des partis politiques et des organisations de la société civile
- 7 avril : Fondation de l'ISIE
- 11 avril : La Haute instance adopte la loi électorale
- 8 juin : Les élections sont reportées au 23 octobre
- Juillet 2011 : Début des inscriptions sur les listes électorales
- 14 août : Fin des inscriptions sur les listes (extension)
- 15 septembre : Onze partis politiques, à l'exception du Congrès pour la République, signent un engagement pour des principes et éthiques clés, qui incluent une limite d'un an pour l'assemblée constituante
- 1er octobre : Début de la campagne
- 22 octobre : Fin de la campagne
- 23 octobre : Jour de l'élection
- 14 novembre : Annonce des résultats du scrutin

d'emblée clair que l'ISIE devrait mener une rude bataille pour achever les préparations techniques des élections en un laps de temps limité, les élections étant initialement prévues pour le mois de juillet, et communiquer les informations aux citoyens, sachant notamment que l'élection représentait pour de nombreux Tunisiens la première expérience consistant à se rendre aux urnes.

Bien que le gouvernement de transition ait tenté à plusieurs reprises d'impliquer de larges segments de la société dans la transition politique, les Tunisiens ont continué à exprimer un sentiment de marginalisation et de défiance vis-à-vis des élites politiques, sentiment prévalant notamment chez les Tunisiens qui avaient participé au soulèvement contre le régime de Ben Ali. Malgré les libertés civiles et politiques nouvellement acquises par le pays, les recherches de groupes de discussions menées par le NDI ont révélé que les citoyens étaient circonspects vis-à-vis d'une classe politique perçue comme distante et incapable de prendre en main les questions urgentes pour le pays. En s'intéressant aux élections qui approchaient, le NDI constata des niveaux généralement bas de conscience citoyenne quant aux aspects essentiels du processus électoral, ainsi qu'une anxiété face au grand nombre de partis et de candidats indépendants envisageant d'entrer dans la course. Simultanément, de nombreuses personnes interrogées se déclaraient convaincues que les élections seraient couronnées de succès si les électeurs étaient libres de déposer leur bulletin sans subir d'influence extérieure, si le secret du suffrage était maintenu et si le dépouillement des bulletins et le décompte des voix se déroulaient dans des conditions de transparence. De nombreux groupes citoyens ont organisé des activités éducatives dans le but que l'électorat aborde les lacunes de la couverture réalisée par l'ISIE, et élaboré des plans pour le recrutement et le déploiement de milliers d'observateurs électoraux nationaux dans l'ensemble du pays le jour des élections.

Suite à un débat politique houleux au sujet du calendrier électoral, durant le mois de mai, l'ISIE parvint à imposer ses vues pour obtenir davantage de temps afin de préparer le scrutin et réussit à obtenir l'approbation pour en fixer la date au 23 octobre. Les faibles taux de participation aux inscriptions sur les listes électorales, qui ont débuté au mois de juillet, semblaient être liés aux défis logistiques auxquels était confrontée l'ISIE, ainsi qu'aux difficultés rencontrées pour éduquer les citoyens au sujet du processus. D'après les recherches de groupes de discussion menées par le NDI au mois d'août, de nombreux citoyens basaient leur décision concernant leur inscription sur leur perception ou non sur le fait que les préparations pour l'élection étaient réalisées de manière juste et transparente. Bien que l'ISIE ait prolongé la période d'inscription, à peine plus de la moitié des électeurs admissibles s'étaient enregistrés lorsque celle-ci prit fin à la mi-août. Afin d'honorer son engagement à promouvoir l'inclusivité et écarter les obstacles à la participation, l'ISIE a annoncé qu'elle aurait recours à la base de données nationale des pièces d'identité afin de permettre aux citoyens non-inscrits de déposer leur bulletin le jour de l'élection.

Au moment de l'élection, les autorités tunisiennes avaient approuvé l'enregistrement de 116 partis politiques. Environ 80 partis, en plus des indépendants, ont déposé des listes de candidats dans les districts répartis sur



l'ensemble du pays. Les partis entrant dans la course, y compris ceux qui existaient durant l'ère Ben Ali ainsi que des regroupements fondés après la révolution, allaient des formations ne comptant qu'une personne et limitées à certaines villes, aux partis de portée nationale menant des campagnes professionnelles. Seuls cinq partis sont parvenus à déposer des listes de candidature dans tous les districts nationaux.

L'ISIE a imposé des règlements de campagne et médiatiques stricts aux formations politiques dans le but de niveler le terrain de la compétition au cours des périodes pré-électorale et de campagne, et d'instaurer un certain équilibre dans un environnement au sein duquel un petit nombre de partis bénéficiaient de ressources démesurées par rapport à d'autres. Ironiquement, ces règlements ont contribué à la tonalité exceptionnellement morose de la période de campagne. Plusieurs partis politiques ont violé une interdiction décrétée par l'ISIE relative à la publicité de campagne au cours des périodes pré-campagne et post-campagne, mais n'ont pas fait l'objet de sanctions. Certains partis se sont plaints du fait que la restriction du financement des campagnes et les réglementations sur le plan médiatique ont limité leur capacité à mener des campagnes électorales efficaces, tandis que d'autres alléguaient des achats de votes et autres violations commises par leurs concurrents. Les citoyens, dans l'ensemble mal informés sur les partis et sceptiques quant à leur rôle dans la transition, avaient moins d'occasions de s'informer sur les adversaires en lice et de pouvoir faire le tri parmi les nombreux choix qui s'offraient à eux le jour du scrutin.

## CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

---

### *Gestion du jour de l'élection*



*Tout en faisant la queue pour déposer leur bulletin à Tunis, des femmes observent des bandes dessinées expliquant les procédures.*

Les observateurs du NDI ont tous relevé le haut niveau de professionnalisme et d'implication dont ont fait preuve les responsables et le personnel des bureaux de vote, sachant que pratiquement tous participaient à l'organisation d'élections pour la première fois. Formés au niveau régional sous la supervision de l'ISIE, les responsables de bureaux et employés se conformaient généralement aux règles et procédures nouvellement établies et maintenaient une atmosphère de calme et d'ordre dans les bureaux de vote. Les observateurs ont constaté que les responsables des bureaux de vote avaient à leur

disposition suffisamment de matériel de vote et organisaient les bureaux de manière adéquate. Les responsables ont ouvert leurs bureaux de vote à l'heure dans pratiquement tous les sites visités par les observateurs.

Le vote s'est déroulé lentement, particulièrement en début de journée, tandis que les responsables s'efforçaient de suivre les procédures de manière précise et exhaustive, ainsi que de mettre en place les nouveaux processus tels que l'apposition d'encre sur le doigt des votants. Cette méticulosité a engendré de longues queues dans certains bureaux de vote et une certaine frustration parmi les électeurs affectés, cependant les responsables de bureaux et les militaires postés dans ces derniers ont réussi à maintenir l'ordre dans ces situations. Les responsables de bureaux ont accueilli les observateurs internationaux et nationaux comme il se doit, ainsi que les moniteurs de scrutin des partis politiques, dans leurs bureaux et leur ont expliqué leurs décisions à de nombreuses reprises. À titre d'exemple, lorsqu'un électeur illettré a protesté après s'être vu refuser de l'assistance dans un bureau de vote de Tunis, le responsable du bureau de vote a expliqué la situation aux observateurs et s'en est référé au manuel des procédures officielles du scrutin pour expliquer sa décision.

### *Implication et participation des électeurs*

Parmi les constatations communes à tous les observateurs des équipes du NDI, on notera l'excitation et

l'enthousiasme palpables des électeurs pour participer à l'élection et déposer leur bulletin. En dépit des longues files d'attente dans certaines zones comme l'agglomération de Tunis et les villes côtières densément peuplées, la tension n'est pas montée outre mesure, même dans les bureaux de vote où l'attente dépassait six heures. De nombreux électeurs ont exprimé leur fierté devant les observateurs, reconnaissant l'importance historique et symbolique de cette première élection dans le cadre du processus de transition, ainsi que l'inspiration que d'autres, à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ont puisée dans l'expérience de la Tunisie.



*Électeurs faisant la queue le jour du scrutin au centre-ville de Tunis.*

Les premiers comptes-rendus de la presse et de l'ISIE ont surestimé la participation au scrutin, qui a finalement été déterminée à 52 % des électeurs admissibles (86 % des électeurs inscrits et 16 % des électeurs non-inscrits)<sup>1</sup>. Bien qu'il soit impossible de comparer ces données à la participation aux scrutins précédents, étant données

les interrogations sur les chiffres de la participation publiés lors des précédentes élections encadrées par le MDI sous Ben Ali, le fait que davantage de Tunisiens ont voté lors de l'élection de l'ANC en 2011, par rapport à tous les scrutins passés, ne fait pas de doute.



*Un responsable de bureau de vote dans un centre électoral spécial de Carthage présente un scrutin comprenant 76 listes de candidats.*

Cependant, en comparaison des élections de transition dans d'autres pays d'Asie, d'Europe du Sud et de l'Est et d'Amérique latine, les élections tunisiennes se sont situées bien en deçà. Les inquiétudes quant à l'enthousiasme des Tunisiens

pour participer au processus électoral se sont dans un premier temps manifestées en juillet 2011, lorsque les inscriptions sur les registres électoraux se sont avérées bien moindres que ce qui était attendu. Les recherches de groupes de discussion du NDI ont confirmé cette tendance en août 2011, lorsque les personnes interrogées ont exprimé davantage d'inquiétudes au sujet de la sécurité et des problèmes économiques, et moins de

<sup>1</sup> Ces chiffres ont été publiés par l'ISIE immédiatement après l'élection. Au moment de la publication du présent rapport, l'ISIE n'avait toujours pas confirmé les statistiques mises à jour pour refléter la nouvelle population et les estimations des votants.

<sup>2</sup> Pourcentage de participation des électeurs admissibles : 95 % au Chili (1989), 77 % en Espagne (1977), 92 % au Portugal (1975), 90 % aux Philippines (1987), 84 % en Bulgarie (1991) et 78 % en Ukraine (2004). Institut international pour la démocratie et l'assistance électoral (IDEA), consulté en décembre 2011, <http://www.idea.int/vt/>.

confiance vis-à-vis de la capacité des dirigeants politiques à contribuer aux améliorations de la vie quotidienne des gens.



*Un bureau de vote spécial pour les électeurs non-inscrits.*

Dans les bureaux de vote de l'ensemble du pays, les observateurs ont constaté que les électeurs éprouvaient fréquemment une confusion par rapport aux procédures et aux scrutins en eux-mêmes, car ces derniers étaient difficiles à décrypter et dans certains districts proposaient jusqu'à 95 listes de candidats.<sup>3</sup> Pour certains électeurs, faire son choix parmi les listes présentées était difficile, d'autant que les bulletins étaient imprimés en noir et blanc plutôt qu'en couleurs (et tels qu'ils avaient été présentés à la télévision

nationale). Les logos des partis étaient parfois difficiles à lire et la mise en page à plusieurs colonnes des bulletins a dans certains cas conduit les électeurs à cocher la mauvaise case. Les responsables expliquaient patiemment aux électeurs indécis les procédures de vote, mais refusaient systématiquement de leur fournir une assistance directe. Dans la plupart des cas, les électeurs confus parvenaient néanmoins à déposer leur bulletin.

Les électeurs âgés, handicapés et illettrés étaient particulièrement déroutés par les listes peu claires et les nouvelles procédures. Si les électeurs handicapés bénéficiaient d'une assistance exceptionnelle pour l'accès aux bureaux et aux isolements, les procédures de vote interdisaient en revanche de fournir une assistance aux électeurs illettrés.

Déçue par le nombre de votants inscrits inférieur aux attentes, l'ISIE a présenté un processus d'inscription « passif » dans le cadre duquel tous les Tunisiens porteurs d'une carte nationale d'identité seraient automatiquement inscrits et assignés à un bureau de vote. Le jour de l'élection, les électeurs pouvaient envoyer un SMS à un service mis en place par l'ISIE et recevoir une réponse leur indiquant les informations au sujet du bureau de vote auquel ils devaient se rendre. Tout électeur n'ayant pas reçu d'assignation de bureau de vote avait la possibilité de s'inscrire et de déposer son bulletin dans le centre spécial de son district. Le système SMS a reçu un nombre trop important de messages tôt dans la journée et s'est retrouvé saturé, engendrant un afflux d'électeurs dans les centres spéciaux, et en conséquence un certain désordre et de longues files d'attente, en particulier dans l'agglomération de Tunis et les zones côtières densément peuplées. Dans la plupart des zones du pays, cependant, l'inscription des électeurs et le vote dans les centres spéciaux se sont déroulés de façon ordonnée et calme.

<sup>3</sup> Le scrutin d'Ariana comprenait 95 listes de candidats : davantage que dans n'importe quel autre district.



Des membres de la délégation ont été informés, de façon anecdotique et dans certains cas directement par l'un des responsables d'un centre spécial, que des citoyens qui s'étaient vus remettre une nouvelle carte d'identité au cours des mois précédents n'étaient pas inclus dans le registre électoral national. De telles exclusions ont vraisemblablement affecté les électeurs admissibles les plus jeunes, ainsi que ceux dont la carte nationale d'identité avait été remplacée suite à sa confiscation par les forces de sécurité durant les mouvements de protestation ayant eu lieu pendant la révolution, bien que l'étendue de ce problème touchant les électeurs potentiels soit floue.



*Des électeurs à Sousse.*

### ***Participation des femmes et des jeunes***

Les observateurs du NDI ont déclaré qu'à certains moments les femmes et les jeunes représentaient la majorité des électeurs dans les bureaux de vote, en particulier plus tard dans la journée. D'après le manuel officiel des procédures de scrutin, les responsables des bureaux de vote avaient la possibilité d'opter pour la séparation des files d'attente d'électeurs en files pour hommes et files pour femmes, et environ la moitié des bureaux visités par les observateurs ont mis en œuvre cette procédure. Les observateurs ont en outre constaté une plus forte fréquentation par les femmes et les jeunes des centres de vote spéciaux pour les électeurs non-inscrits, ce qui tend à indiquer que les femmes et les jeunes s'étaient présentés en nombre plus faible pour l'inscription sur les registres électoraux. Si les rapports des observateurs du NDI suggèrent une participation élevée des femmes et des jeunes, les chiffres non compilés pour ces groupes n'ont cependant pas été publiés par l'ISIE.

Un « système assorti » imposait que tant les listes des partis politiques que celles des indépendants alternent entre les hommes et les femmes, ce qui implique que 50 % des candidats à l'élection étaient des femmes. Dans la pratique, les partis ont désigné des hommes comme têtes de liste pour toutes les listes à l'exception de 7 % d'entre elles, et la majorité des listes n'ont remporté qu'un seul siège par district. Il est intéressant de signaler que le Pôle démocratique moderniste (PDM), une coalition de partis de gauche, est parvenu à nommer des femmes à la tête de près de 50 % de ses listes. Finalement, 58 femmes ont obtenus des sièges, ce qui représente 27 % des 217 délégués.<sup>4</sup> La majorité de ces femmes représentantes (39) sont des membres du parti Ennahda, sachant que ce parti a remporté de nombreux sièges dans tous les districts du pays, permettant ainsi aux

<sup>4</sup> ANC, consulté en février 2012, <http://www.anc.tn/>.

femmes figurant en seconde position, et même parfois en quatrième position sur les listes, d'être élues. La plupart des autres listes ne se sont arrogées qu'un seul siège par district. Les Tunisiens devront à l'avenir décider si ce système paritaire expérimental est le moyen le plus efficace d'accroître la représentation des femmes dans les partis politiques et aux postes élus.

### ***Observation internationale et nationale de l'élection***

Pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, les organisations de la société civile ont été en mesure de déployer des observateurs pour témoigner des conditions de vote dans l'ensemble du pays, conférant une crédibilité et une transparence supplémentaires au processus électoral. Des milliers d'observateurs électoraux citoyens – au bout du compte, l'ISIE a accrédité plus de 13 000 observateurs non partisans<sup>5</sup> – ont contribué à établir un précédent dans le domaine de la supervision citoyenne du processus de transition politique de la Tunisie tout en renforçant la confiance du public envers le processus électoral. Les observateurs du NDI ont constaté la présence généralisée des observateurs nationaux et des moniteurs de scrutin des partis, nombre d'entre eux étant des femmes, dans pratiquement tous les bureaux de vote visités. Un certain nombre d'associations tunisiennes ont formé et dépêché des observateurs le jour de l'élection, y compris les partenaires du NDI au sein du réseau Ofiya Network: iWatch, Jeunesse sans frontières (JSF) et du Centre de citoyenneté et de démocratie (CECIDE), de même que l'Observatoire Chahed et l'Association anti-corruption. Ennahda,



*Dans certains districts, les urnes regorgeaient de bulletins, car la participation des votants inscrits dépassait les 90 %.*

le parti ayant remporté le plus de sièges à l'ANC, était représenté par des moniteurs de scrutin dans pratiquement tous les bureaux de vote visités par les observateurs du NDI. D'autres partis ont également dépêché des moniteurs de scrutin, notamment le CPR, Ettakatol, le PDP et Afek Tounes, mais dans une nettement moindre mesure qu'Ennahda.

Dans ce qui constitue un autre précédent, la Tunisie a accueilli tous les observateurs internationaux qui exprimaient leur intérêt pour la surveillance des scrutins. Vingt-trois organisations non-gouvernementales et intergouvernementales ont été accréditées pour dépêcher des observateurs dans l'ensemble du pays et ont été sans exception bien accueillies par les autorités tunisiennes de transition, les responsables du scrutin et les électeurs eux-mêmes.

5 L'ISIE a accrédité 13 422 observateurs nationaux et 661 observateurs internationaux. ISIE, consulté en décembre 2011, <http://isie.tn/>.



## *Dépouillement et décompte des voix*

Il était programmé que les bureaux de vote ferment à 19 h, bien qu'un certain nombre d'entre eux soient restés ouverts plus tard pour les électeurs qui faisaient toujours la queue à l'heure de la fermeture. Globalement, les observateurs du NDI ont rapporté que le dépouillement et le décompte des voix étaient exceptionnellement lents, essentiellement en raison du zèle dont faisaient preuve les responsables de bureau pour respecter les procédures. Les responsables ont fait preuve de détermination afin de suivre scrupuleusement



*Bureau de vote à Sidi Bouzid, dans le centre de la Tunisie.*

toutes les étapes du processus, recomptant parfois tous les bulletins si les totaux différaient ne serait-ce que d'une ou deux voix par rapport au nombre total de signatures consignées dans le registre électoral. Certains observateurs du NDI sont restés dans les bureaux de vote pendant des périodes allant jusqu'à 10 heures après la fermeture de 19 h afin d'observer l'intégralité du processus de décompte. Les observateurs du NDI ayant visité les centres de dépouillement durant les jours suivant l'élection ont constaté que l'accès à ces centres était irrégulier pour les observateurs, tant internationaux que nationaux.

## *Violations des réglementations encadrant les campagnes*

Si les délégués du NDI n'ont pas constaté de problèmes majeurs généralisés le jour de l'élection, des observateurs ont cependant rapporté des cas de violation des règlements électoraux, principalement liés aux activités de campagne illégales. Selon la loi, toute activité de campagne devait cesser 24 heures avant le scrutin, mais certains partis ont continué à mener de telles activités le jour des élections. Par exemple, des observateurs déployés à Manouba ont signalé des représentants d'un parti discutant des plateformes du parti avec des électeurs se tenant dans la file d'attente, et ont remarqué des autocollants de partis sur des véhicules garés à proximité des entrées des bureaux de vote. Des observateurs à Ariana, Gafsa et Jendouba ont par ailleurs vu des posters de campagne et autres matériels à proximité rapprochée des bureaux de vote.

## RETOMBÉES SUR LE PLAN ÉLECTORAL

Les résultats de l'élection, avec seulement 27 listes de partis, indépendantes et de coalition remportant des sièges à l'ANC, ont fait figure de rappel à l'ordre pour les partis plus petits, qui n'ont pas affiché de bons résultats lors de cette première élection de transition. Plus d'un million de suffrages ont été exprimés en faveur de partis ou listes qui n'ont pas obtenu le moindre siège ; au total, seulement 68 % des bulletins déposés soutenaient des listes qui ont finalement obtenu une représentation à l'ANC.<sup>6</sup> Les cinq partis les plus importants ont obtenu 81 % des sièges à l'ANC, ce qui est susceptible de conduire à davantage de regroupement et de formations de coalitions lors des élections à venir, et donc à des choix plus clairs pour les électeurs.

Distribution des sièges à l'Assemblée nationale constituante tunisienne <sup>7</sup>			
Parti/Liste	Pourcentage des votes	Nombre de sièges	Pourcentage des sièges
Ennahda	37.04%	89	41.01%
Congrès pour la République (CPR)	8.71%	29	13.36%
Pétition populaire (Aridha Chaabia)	6.74%	26	11.98%
Ettakatol (FDTL)	7.03%	20	9.22%
Parti démocrate progressiste (PDP)	3.94%	16	7.37%
L'Initiative (Al-Moubadara)	3.19%	5	2.31%
Pôle démocratique moderniste (PDM/Al-Qutb)	2.79%	5	2.31%
Afek Tounes	1.89%	4	1.84%
Parti communiste des ouvriers de Tunisie (Al-Badil al-Thawri)	1.57%	3	1.38%
Autres	27.10%	20	9.22%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>217</b>	<b>100%</b>

Bien qu'aucun parti n'ait remporté une majorité de sièges, Ennahda s'est imposé comme la principale force politique du pays, gagnant plus de voix que l'ensemble des huit partis suivants et réunissant une pluralité de sièges à l'ANC. Ce parti a remporté au moins deux sièges dans chaque district tunisien et s'est assuré près de

<sup>6</sup> Tunisia Live, consulté en décembre 2011, <http://www.tunisia-live.net/2011/11/14/tunisian-election-final-results-tables/>.

<sup>7</sup> Les pourcentages sont arrondis au centième près. Dans certains cas, les pourcentages de sièges sont arrondis de manière à obtenir un total de 100 %.

cinq fois plus de suffrages populaires que le CPR qui figure en seconde place. Bien qu'Ennahda ait bénéficié jusqu'à un certain point de son identité islamique, ce parti doit également son succès à sa distance vis-à-vis du régime de Ben Ali, distance qui lui a conféré une attractivité unique aux yeux de nombreux électeurs appelant de leurs vœux une rupture complète avec le passé. De plus, ce parti a mené une campagne extrêmement bien organisée qui mettait l'accent sur le contact direct avec les électeurs dans l'ensemble du pays, une prouesse que les partis laïques n'ont pas égalée.

Outre l'importance du triomphe de ce parti en ce qu'il représente pour la Tunisie, la victoire d'Ennahda est susceptible d'ouvrir la voie à la participation d'autres formations islamistes à la vie politique institutionnelle dans toute la région, comme cela a pu être constaté jusqu'à un certain point au vu des résultats des élections au Maroc et en Égypte. Ennahda, un parti politique dont le dirigeant a vécu en exil des décennies durant et dont les membres ont subi des années d'emprisonnement, de harcèlement et d'abus infligés par les services de sécurité étatiques, a désormais l'occasion de démontrer aux Tunisiens et à la communauté internationale le rôle positif que les partis islamistes modérés peuvent jouer dans les systèmes de gouvernance démocratiques.



*La liste des candidats d'Ennahda dans le district de Tunis 2.*

Parallèlement au succès d'Ennahda, la déception est du côté des partis tunisiens plus laïques, dont un grand nombre ont tenté en vain, au cours de la période pré-électorale, de former une large coalition pour entrer en lice dans la course électorale. Les sondages pré-électorales indiquaient que le PDP libéral serait le compétiteur potentiel le plus fort face à Ennahda, suivi par Ettakatol. En réalité, la cinquième place peu glorieuse du PDP, qui a remporté moins de 4 % des suffrages, a eu l'effet d'un électrochoc au sein du parti. Dans une même veine, le très laïque PDM a également déçu les attentes avec moins de 3 % des voix. En lieu et place du PDP à la tête des partis de gauche comme l'envisageaient les prévisions, le CPR et Ettakatol se sont hissés en seconde et quatrième place respectivement, les mettant en position de former une coalition de majorité tripartite avec Ennahda. Il est probable que l'engagement de principe du CPR et d'Ettakatol à s'abstenir d'attaquer ouvertement Ennahda ait joué en leur faveur, tout comme leurs efforts populaires visant à s'engager auprès des

électeurs en face à face, en particulier en dehors de Tunis. La décision prise par le CPR et Ettakatol de prendre part à une coalition aux côtés d'Ennahda risque d'entraver plus au-delà la capacité de la gauche à se rassembler pour former un bloc politique.

Si la victoire d'Ennahda était largement pronostiquée, Aridha Chaabia (ou la « Pétition populaire »), une coalition de listes indépendantes, a créé la surprise aux yeux des Tunisiens et de la communauté internationale en occupant la troisième place. Il est possible que la popularité d'Aridha Chaabia ait été quelque peu négligée en raison du fait que son principal soutien provient de l'intérieur de la Tunisie, marginalisé et rural. Une large frange des acteurs de la scène politique a critiqué cette formation avec virulence suite à la



*La ville de Sidi Bouzid, dans le centre de la Tunisie.*

publication des résultats ; les attaques contre Aridha Chaabia s'appuyaient tantôt sur des accusations selon lesquelles ses candidats étaient liés à des éléments du RCD, tantôt sur des allégations de liens avec Ennahda. L'ISIE a invalidé plusieurs des listes d'Aridha Chaabia à l'issue immédiate de l'élection, invoquant le financement de leur campagne et des violations du cadre réglementaire médiatique et, dans une instance, pour avoir présenté un candidat figurant sur une liste noire. Tout cela s'est soldé par l'invalidation de neuf des sièges d'Aridha Chaabia à l'assemblée. Cette décision de l'ISIE a provoqué de violentes émeutes à Sidi Bouzid, où Aridha Chaabia bénéficiait de son plus fort soutien avec l'obtention de trois sièges. Au cours des procédures d'appel, une cour administrative a renversé la décision et réinstitué sept des sièges d'Aridha, cependant d'autres membres de l'ANC ont refusé de former une coalition aux côtés d'Aridha Chaabia. Le succès inattendu de cette formation et les réactions suscitées par sa victoire mettent en lumière les défis posés par les différends qui perdurent entre la population urbaine éduquée de la Tunisie et les citoyens des zones rurales plus défavorisées de l'intérieur du pays.

## RECOMMANDATIONS

L'élection de l'assemblée constituante tunisienne a marqué une étape importante dans la transition du pays vers une forme de gouvernement plus démocratique et représentative. De nombreux Tunisiens ont perçu à raison l'acte de vote comme une contribution au processus démocratique émergent. Les leçons retenues de cette élection aideront à consolider les processus électoraux et politiques dans l'avenir, alors que l'ANC entreprend la rédaction d'une nouvelle constitution et prépare les futures élections. Dans cet esprit, le NDI formule les préconisations suivantes :



Un panneau publicitaire financé par l'ISIE déclare « La Tunisie vote ».

*Développer l'éducation civique.* La courte période menant à l'élection, associée au manque d'expérience de nombreux Tunisiens en matière de vote, a engendré d'importantes lacunes dans la prise de conscience du public quant aux enjeux politiques, aux étapes techniques liées à l'inscription sur les listes électorales et aux procédures de la journée du scrutin. Trois séries de groupes de discussion menées par le NDI au cours de l'année 2011 ont montré que les citoyens manquaient d'accès à des informations précises sur

l'élection, en particulier dans les régions intérieures plus éloignées des côtes à forte densité démographique. Les initiatives conduites par l'ISIE et de nombreuses organisations de la société civile sont parvenues à impliquer des milliers d'électeurs qui ont bénéficié des informations concernant l'élection, mais n'ont néanmoins pas réussi à toucher une portion significative de la population. Avec davantage de temps pour préparer les élections, les efforts des autorités visant à financer et soutenir de solides campagnes d'instruction civique contribueraient nettement à mieux informer l'électorat. Si la commission électorale endosse l'essentiel de la responsabilité vis-à-vis de l'éducation des électeurs, les organisations de la société civile et les partis politiques ont également un rôle à jouer pour accentuer la conscience de tous les aspects du processus électoral.

*Élargir et actualiser le registre électoral actuel.* Les difficultés rencontrées dans le processus d'inscription des électeurs ont affecté le taux de participation et engendré des complications le jour du scrutin. Afin d'écartier de tels problèmes à l'avenir, les autorités devraient s'atteler à maintenir les listes électorales dans un état aussi actualisé et détaillé que possible en amont du jour des élections. Les citoyens non préalablement inscrits qui



ont déposé leur bulletin dans les centres spéciaux le 23 octobre devraient être automatiquement inscrits dans les listes électorales actuelles. L'élargissement et l'actualisation du registre électoral en se basant sur les données recueillies durant cette élection seraient plus efficaces que l'établissement d'un registre entièrement nouveau et diminuera la dépendance du gouvernement vis-à-vis de la base de données nationale des pièces d'identité utilisée durant le règne de Ben Ali. Les autorités électorales peuvent en outre envisager des moyens permettant aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes pré-électorales.

*Créer une commission électorale permanente et indépendante.* L'ISIE a surmonté de nombreux obstacles pour créer un environnement électoral transparent et encourager une large participation du public à un processus libre et juste. Cette étape symbolique a suscité la confiance de tous les acteurs-clés de la scène politique nationale. Bien qu'il ait été prévu que l'ISIE soit dissoute après le scrutin, la création d'un organe permanent démultiplierait et consoliderait ces bénéfices à l'avenir. Les citoyens percevraient probablement une commission indépendante et permanente comme quelque chose de plus crédible qu'une instance gouvernementale. Une telle commission pourrait en outre se concentrer sur un travail et des programmes éducatifs à long terme auprès des électeurs afin de développer un électorat plus informé et actif, et serait mieux à même de garantir que les procédures efficaces mises en œuvre durant l'élection de 2011 soient incorporées dans le cadre de la future législation électorale. L'établissement d'une commission permanente créerait un précédent pour la région et constituerait une base à partir de laquelle les leçons apprises et les meilleures pratiques pourraient être partagées avec toute l'Afrique du Nord et d'autres régions, en particulier les pays traversant leur propre période de transition politique.

*Réexaminer le cadre réglementaire des campagnes.* Sachant qu'il est probable que le nombre de candidats politiques diminue pour les futures élections, la révision du cadre réglementaire des campagnes, dans le but d'offrir aux candidats et à leur parti davantage d'occasions de contact avec leurs électeurs, devrait être envisagée. Des réglementations plus claires sur les dépenses de campagne, trouvant un équilibre entre le besoin de restreindre les partis et candidats plus riches qui seraient tentés de faire de l'ombre aux partis plus petits, et l'importance d'accorder aux électeurs autant d'informations que possible afin qu'ils fassent leur choix, garantiraient une compétition plus juste et transparente.

*Accroître l'engagement civique par le biais de dispositifs d'observation électorale et de surveillance du processus électoral.* Les groupes de la société civile, dont un grand nombre viennent de prendre



Un observateur du NDI s'entretient avec des électeurs dans le gouvernorat de Manouba.



forme et sont actifs dans l'atmosphère plus ouverte qui règne depuis janvier 2011, ont recruté des milliers de bénévoles pour jouer le rôle d'observateurs électoraux non partisans. Cet effort volontaire représente une remarquable expansion de la participation citoyenne dans le cadre des élections, en comparaison avec l'ère Ben Ali, et démontre l'enthousiasme du public lorsqu'il s'agit de superviser les processus électoraux bourgeonnants du pays. Afin de tirer profit de cette première expérience, les groupes civiques devraient continuer à mettre à contribution et à recruter des citoyens bénévoles afin de mener des efforts similaires dans les futures élections, en intégrant les leçons apprises grâce à l'élection de l'ANC. Ils devraient en outre envisager des moyens de surveiller d'autres aspects du processus de transition, y compris la rédaction de la nouvelle constitution. Fraîchement initiés à l'organisation civique dans un environnement ouvert, les groupes de la société civile tunisienne devraient chercher des moyens de former des coalitions autour de buts et d'objectifs partagés.

*Surveiller et promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux élections à venir.* Le NDI recommande que les autorités électorales réalisent un suivi de la participation et de l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus électoraux, afin de mettre à la disposition du public des données agrégées. De telles données constitueraient un outil essentiel que les partis politiques et les organisations de la société civile se verraient encouragés à utiliser afin d'augmenter la participation de ces groupes traditionnellement marginalisés.

Réexaminer le système de scrutin. Le système de représentation proportionnelle utilisé lors de l'élection du mois d'octobre a favorisé la consolidation du paysage politique, étant donné que les cinq principaux partis ont remporté de plus larges proportions de sièges par rapport à leur part du vote populaire. De leur côté, les partis de moindre envergure et les listes indépendantes ont été défavorisés. En se basant sur l'expérience de cette élection, les Tunisiens devront décider si cette forme de représentation à la proportionnelle représente le système le plus efficace pour les élections à venir.

## ANNEXE I

---



### LISTE DES OBSERVATEURS

#### *Direction*

**Alejandro Toledo**

Ancien président

*Pérou*

**Jorge Fernando Quiroga**

Ancien président

*Bolivie*

**Jane Harman**

Directrice, présidente et PDG  
Woodrow Wilson International  
Center for Scholars

*États-Unis*

**Marwan Muasher**

Vice-président pour les recherches  
Carnegie Endowment for International Peace

*Jordanie*

**Ana Gomes**

Membre du parlement européen

*Portugal*

**Leslie Campbell**

Associé principal et directeur régional  
pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord  
Institut National Démocratique

*Canada*

#### *Delegates*

**Alexis Arieff**

Analyste spécialiste des affaires africaines  
Service de recherche du Congrès des États-Unis

*États-Unis*

**Jane Campbell**

Directrice de cabinet de la sénatrice Mary Landrieu  
Ancienne maire de Cleveland, Ohio

*États-Unis*

**Robert Benjamin**

Associé principal et directeur des programmes  
pour l'Europe Centrale et de l'Est  
Institut National Démocratique  
*États-Unis*

**Sarmite Drosma Bulte**

Ancien membre du parlement  
*Canada*

**Guillermo Gonzales**

Directeur de cabinet  
Ancien président Alejandro Toledo  
*Pérou*

**Louisa Greve**

Vice-président pour les programmes  
Asie, Moyen-Orient et Afrique du Nord  
National Endowment for Democracy  
*États-Unis*

**\*Pierre Habshi**

Consultant en développement international  
*États-Unis*

**Philip Howard**

Professeur titulaire  
Université de Washington  
*Canada*

**Lousewies van der Laan**

Vice-présidente  
Démocrates-libéraux européens  
*Pays-Bas*

**Alberto Costa**

Membre du parlement  
*Portugal*

**Barrie Freeman**

Directeur pour l'Afrique du Nord  
Institut National Démocratique  
*États-Unis*

**Michael McVicker**

Membre du conseil universitaire  
Commission des droits de l'homme de Tom Lantos  
*États-Unis*

**Percy Medina**

Secrétaire général  
Transparencia  
*Pérou*

**Wafa Bani Moustafa**

Membre du parlement  
*Jordanie*

**Reem Obeidat**

UNESCO  
Ancien responsable régional pour le Golfe  
*Jordanie*

**Krastyo Petkov**

Ancien membre du parlement  
*Bulgarie*

**Tom Price**

Conseiller politique du contre-secrétaire  
aux affaires étrangères du Royaume-Uni  
*Angleterre*

\* Observateur à long terme

**Robin Lerner**

Conseiller  
Comité des relations extérieures du Sénat  
*États-Unis*

**Sonja Lokar**

Ancien membre du parlement  
*Slovénie*

**\*Vera Lúcia Figueira Lourenço**

Conseillère électorale  
*Portugal*

**Mohamed Al Maskati**

Président  
Bahrain Youth Society of Human Rights  
*Bahreïn*

**Gerald McGowan**

Ancien ambassadeur au Portugal  
*États-Unis*

**Bob Richardson**

Président  
Devon Group  
*Canada*

**Nicole Rowsell**

Directrice pays résidente pour la Tunisie  
Institut National Démocratique  
*États-Unis*

**Lynda Thomas**

Membre du conseil d'administration du NDI  
*États-Unis*

**Elizabeth Weir**

Ancienne membre de l'Assemblée législative  
*Canada*

## ANNEXE II

### LIVRE PHOTO



*La délégation d'observateurs du NDI comprenait 47 observateurs représentant 15 pays et territoires.*



*Des électeurs du gouvernorat de Manouba montrent fièrement leurs doigts tachés d'encre. Il s'agissait de la première élection ayant recours à ce procédé afin de prévenir les votes multiples.*



*L'ancien président du Pérou Alejandro Toledo et Ana Gomes, députée européenne du Portugal s'entretiennent avec un responsable de bureau de vote à Tunis.*



*Des électeurs patientent à l'entrée d'un bureau de vote dans le gouvernorat de Kairouan.*

*Pendant le déroulement du vote à Sousse.*





*Des électeurs patientent à l'abri du soleil devant un bureau de vote de Gafsa. Dans certains gouvernorats, les files d'attente n'étaient pas mixtes.*



*Deux jours après l'élection, les observateurs nationaux continuaient de surveiller le décompte des voix dans un centre de El Menzah en périphérie de Tunis.*



*Une femme dépose son bulletin à Carthage.*



*Le président Toledo discute des expériences des électeurs à Tunis.*



*Un jeune Tunisien brandit fièrement son drapeau national devant un bureau de vote à La Marsa.*

*Le jour du scrutin à 19 h, à l'heure prévue de la clôture à La Marsa, des centaines d'électeurs continuent de faire la queue. Les responsables de ce bureau de vote estimaient que la participation des votants inscrits atteindrait 99 pour cent.*





*Les observateurs du NDI, Bob Richardson (Canada) et Reem Obeidat (Jordanie), observent le décompte dans un bureau de vote de Manouba.*



*Le président Toledo supervise le décompte dans un bureau de vote de Tunis.*



*L'ancienne parlementaire américaine Jane Harman prononce un discours lors de la conférence de presse du NDI, le 24 octobre dernier.*





NATIONAL  
DEMOCRATIC  
INSTITUTE

National Democratic Institute  
455 Massachusetts Ave, NW, 8th Floor, Washington, DC 20001-2621  
p: 202.728.5500 | f: 888.875.2887